

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



DESCRIPTION
DE
QUELQUES COLÉOPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR
E. MULSANT et GODARD.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 juin 1854.)

Ceratophyus lævipennis.

D'un noir luisant ou brillant. Epistome obtus en devant. Prothorax élargi jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, un peu anguleux dans ce point, presque parallèle ensuite ; en ligne presque droite (♀) ou bissub-sinueuse (♂) à la base, avec la partie médiale un peu moins prolongée en arrière que les angles. Elytres de trois huitièmes plus longues que le prothorax ; offrant sur leurs deux tiers internes, des stries légères, indistinctes postérieurement. Intervalles lisses et luisants. Eperon des jambes de devant presque droit.

♂. Prothorax armé en devant de trois cornes : l'intermédiaire courte : les latérales ordinairement un peu plus avancées que la tête ; arrondi à ses angles de devant ; lisse en dessus.

♀. Prothorax tronqué ou à peine échancré en arc faible, en devant ; offrant, au dessus du tiers médiale de son bord

antérieur, une troncature ou un rebord peu élevé ; armé d'une dent entre cette troncature et les angles de devant qui sont également en forme de dent ; ponctué en dessus, avec la partie longitudinale médiaire lisse.

♂. *Etat paraissant normal.* Prothorax tronqué ou faiblement échancré en arc, en devant ; arrondi à ses angles antérieurs ; muni un peu au dessus du milieu de son bord antérieur d'une corne courte, presque horizontale ; armé au dessus de chacun des angles de devant d'une corne presque horizontale ou plutôt légèrement relevée, un peu plus longuement prolongée que la tête, graduellement et faiblement rétrécie d'arrière en avant ; offrant une dent dirigée en haut, vers son quart antérieur ou un peu plus ; échancré en dessus entre cette dent et l'extrémité. Epistome ponctué.

♀. *Etat normal.* Prothorax faiblement échancré en arc, en devant ; à angles antérieurs avancés en forme de dent extérieurement courbée ; rugueux et couvert sur les côtés de points confluents, marqué ensuite de points peu rapprochés qui se rattachent sur les parties plus internes du disque, lisse sur la partie longitudinalement médiaire, et d'une manière graduellement plus large d'avant en arrière ; subconvexement déclive en devant ; perpendiculairement coupé au dessus du tiers médiaire de son bord antérieur, rebordé à cette troncature ; comme creusé d'une fossette aux extrémités latérales de celle-ci ; armé d'une dent intermédiaire entre chaque extrémité de la troncature et celle des angles de devant, et aussi distante du bord antérieur que de ces derniers. Epistome rugueux.

Long. 0,0180 à 0,0191 (8 à 8 1/2 l.). Long 0,0100 (4 1/2 l.).

Corps oblong ; d'un noir luisant ou brillant, en dessus. *Epistome* émoussé à son angle de devant ; formant avec le

front un losange relevé en rebord tranchant, et en forme de dent à chacun de ses angles du milieu; chargé sur son disque d'une courte carène ou d'un tubercule comprimé plus ou moins saillant. *Palpes* et *antennes* noirs, avec l'extrémité des articles souvent ferrugineuse : massue de celles-ci, brune. *Prothorax* élargi jusqu'aux tiers (♂) ou aux deux cinquièmes ou trois septièmes (♀) de sa longueur, offrant dans ce point un angle obtus (♂) ou prononcé (♀); presque parallèle ou faiblement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs; en ligne presque droite ou plutôt faiblement arquée en devant, sur les deux tiers médiaux de sa base (♀): légèrement bissinué sur cette partie (♂); cilié et relevé sur les côtés en un rebord formant une gouttière étroite; rebordé à la base; plus d'une fois plus large que long. *Ecusson* en triangle près d'une fois plus large que long; à côtés curvilignes; lisse. *Elytres* à peine aussi larges au devant que le prothorax à ses angles postérieurs; longues de quatre lignes quand il n'en a que deux et demie; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes, arrondies postérieurement; très-médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; offrant sur leurs deux tiers internes huit ou neuf stries, graduellement plus faibles d'avant en arrière, indistinctes plus extérieurement, ordinairement à peine distinctes à l'extrémité (♀) ou indistinctes à partir des deux tiers (♂). *Intervalles* lisses, impointillés. *Dessous du corps* et *pieds* d'un noir luisant : ceux-ci hérissés de longs poils noirs. *Jambes de devant* armées, au côté externe, ordinairement de six dents graduellement plus fortes vers l'extrémité. *Eperon des jambes de devant* presque droit ou à peine incurbé vers son extrémité. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* arquées; à quatre ou cinq arêtes transversales et ciliées, sur leur côté externe. *Premier article des tarsi postérieurs* à peine aussi long que les deux suivants réunis.

PATRIE : l'Espagne.

OBS. Le genre *Ceratophyus*, malgré l'opinion d'Erichson et de divers autres auteurs, est suffisamment distinct de celui de *Geotrupes*, pour devoir en être séparé. Il s'éloigne de ce dernier par l'article intermédiaire de la massue des antennes en partie caché dans la contraction ; par la figure allongée de l'espèce de losange formé par l'épistomie et le front ; par le mésosternum peu ou point saillant, laissant une déhiscence entre lui et le prosternum ; enfin, comme caractère accessoire, par le prothorax armé, chez l'un des sexes, d'une ou de plusieurs cornes.

Ce genre *Ceratophyus* semble même devoir être divisé en deux coupes assez tranchées, d'après les considérations suivantes :

		GENRES.	
Ecusson	}	cordiforme, échancré au milieu de son bord antérieur. Mandibules festonnées et profondément entaillées à leur côté externe. Joux coupées d'une manière obliquement transversale à leur bord antérieur, avec l'angle antéro-externe très-prononcé. Prothorax des ♂ unicorne.	<i>Ceratophyus.</i>
		en triangle à côtés curvilignes ; sans échancrure à son bord antérieur. Mandibules peu sensiblement festonnées et sans entaille bien marquée à leur côté externe. Joux graduellement élargies d'avant en arrière et sans angle antéro-externe prononcé. Prothorax des ♂ armé de trois cornes.	<i>Minotaurus.</i>

Au genre CERATOPHYUS se rapportent les *C. Ammon*, *Fischeri*, *Hoffmanseggii*, etc.

Au genre MINOTAURUS se rattachent les *C. typhæus*, *typhæoides*, *momus*, *hostius*, *lævipennis*, etc.

Lampra hieroglyphica.

Dessus du corps d'un vert presque mi-doré, avec plus de la moitié externe des élytres d'un doré verdâtre ou cuivreux. Prothorax un peu anguleux vers les deux cinquièmes ; rugueusement ponctué ; orné de trois bandes longitudinales d'un noir violet : les juxta-latérales raccourcies en devant. Ecusson en ligne droite en devant. Elytres tronquées et à deux petites entailles à leur extrémité ; parsemées de taches d'un noir violet, en partie réunies par petits groupes, surtout dans leur seconde moitié : le neuvième intervalle orné de trois de ces taches, isolées, avant le milieu de sa longueur ; ruguleusement ponctuées sur les parties claires, lisses sur les taches.

Long. 0,0123 (5 1/2 l.) Larg. 0,0045 (2 l.).

Corps suballongé ; peu convexe. Tête d'un vert mi-doré, parée sur le vertex d'une courte bande longitudinale d'un noir violet ; rugueusement couverte de points confluent ; déprimée sur la suture frontale. Epistome échancré en demi-cercle, dans le milieu de son bord antérieur, et enfermant le labre dans cette échancrure. Antennes à peine aussi longuement prolongées que la moitié des côtés du prothorax ; comprimées et dentées au côté interne à partir du quatrième article ; d'un noir violet ; garnies de poils fins, blanchâtres. Prothorax faiblement échancré en devant ; un peu élargi en ligne droite jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur de ses côtés, sensiblement anguleux dans ce point, presque parallèle ou à peine rétréci ensuite ; sinué ou entaillé à la base vers chaque cinquième externe de celle-ci, avec la partie intermédiaire en arc dirigé en arrière et un peu plus prolongée que les angles ; de deux tiers plus long que large ; marqué d'une dépression transversale au devant de chaque sinuosité basilaire ; ponctué, comme la tête, d'une manière un peu rugueuse ; d'un vert mi-doré ; orné de trois bandes longitudinales d'un noir violet, n'atteignant ni la base ni le

bord antérieur : la médiaire, entière : chacune des autres, située plus près de celle-ci que du bord externe, à peine avancée jusqu'au tiers antérieur ; en partie lisse sur les bandes ; paré en outre d'une tache rapprochée du bord antérieur et plus en dehors que la bande juxta-médiaire ; souvent noté d'une ou de deux taches près du bord extérieur. *Ecusson* d'un vert mi-doré, parfois un peu bronzé ; presque lisse ; en ligne droite à ses bords antérieur et postérieur, avec le milieu de celui-ci un peu prolongé en arrière ; rétréci d'arrière en avant ; près d'une fois plus large que long ; légèrement sillonné dans son milieu. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; subarrondies aux épaules ; presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur ou plutôt légèrement sinueuses entre les épaules et cette moitié, rétrécies ensuite, tronquées et à deux échancrures à l'extrémité ; denticulées à leur bord externe ; peu convexes ; à dix stries, y comprise la juxta-marginale ; d'un vert presque mi-doré sur les quatre premiers intervalles, d'un vert doré ou d'un doré un peu cuivreux sur les autres ; plus distinctement d'un doré cuivreux sur le calus huméral ; parsemées de taches d'un noir violet, en partie unies ou rassemblées par petits groupes irréguliers, principalement dans la seconde moitié ; offrant sur les septième et neuvième intervalles à partir des élytres, ordinairement trois taches isolées et presque carrées, depuis le calus huméral jusqu'à la moitié. *Intervalles* rugueusement ponctués sur les parties vertes ou dorées, lisses sur les taches d'un noir violet : les quatrième, sixième, septième et huitième, plus courts : les autres à peu près prolongés jusqu'à l'extrémité. *Dessous du corps* ponctué ; d'un vert mi-doré un peu bleuâtre. *Pieds* d'un vert un peu plus bleuâtre que le dessous du corps ; *dernier arceau du ventre* échancré presque en carré large chez le ♂.

PATRIE : l'Espagne.

Anthaxia hilaris.

Tête d'un doré cuivreux, ornée postérieurement d'un bandeau bleu verdâtre foncé. Prothorax et élytres de cette dernière couleur : le prothorax paré de chaque côté d'une bordure d'un doré cuivreux, un peu moins large que le quart de la largeur : les élytres, marquées près du bord marginal, sur les trois septièmes postérieurs, d'une rangée de points assez gros et transverses, prolongée jusqu'à l'angle sutural.

Long. 0,0056 (2 1/2 l.)

Corps oblong ; glabre ; peu convexe en dessus. Tête comme couverte d'un léger réseau, à mailles irrégulièrement quadrangulaires ; d'un doré légèrement cuivreux, avec la partie postérieure parée d'un bandeau d'un bleu verdâtre foncé. Antennes à peine prolongées jusqu'au tiers des côtés du prothorax ; faiblement moins grêles vers l'extrémité ; sub-comprimées et dentelées à partir du quatrième article ; d'un bleu noir, bronzées en dessus. Prothorax bissinueusement échancré en devant ; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux deux septièmes de ses côtés, faiblement rétréci ensuite en ligne droite à partir de ce point ; en ligne presque droite ou plutôt en angle à peine dirigé en arrière dans son milieu, à la base ; une fois plus large que long ; très-médiocrement convexe ; presque squammeux ou couvert, comme la tête, d'un léger réseau, très-distinct sur les côtés, plus faible ou presque nul sur le dos ; d'un bleu verdâtre foncé, avec les côtés parés d'une bordure d'un doré cuivreux, égale chacune au cinquième ou à un peu moins du quart de la largeur totale, dans son milieu. Ecusson en triangle à côtés un peu curvilignes ; d'un vert bleu. Elytres à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base ; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu moins, rétrécies à partir de ce point

jusqu'à l'angle sutural ; munies, sur les côtés, d'un rebord étroit et un peu tranchant ; peu convexes ; inégales, plus saillantes transversalement près de la base, déprimées entre celle-ci et la moitié de la longueur ; marquées à partir de la moitié ou presque des trois cinquièmes de la largeur, près du rebord latéral, d'une rangée de points graduellement plus gros et plus sensiblement transverses, jusqu'à l'angle sutural ; légèrement ridées ; d'un bleu vert assez foncé. *Dessous du corps* d'un vert bleu sur l'antépectus, avec les côtés de ce segment d'un doré cuivreux, d'un bleu verdâtre foncé sur le reste. *Pieds* d'un vert bleuâtre métallique : tarses d'un bleu noir.

PATRIE : La Grèce.

